

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 07 juillet 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : La préfecture et l'Agence Régionale de Santé déplorent un décès supplémentaire.

Les autorités sanitaires ont le regret de déplorer le décès d'une femme atteinte de covid-19 ce jour, arrivée de Mayotte par évacuation sanitaire. Les autorités présentent leurs condoléances à la famille.

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment par ailleurs 1 nouveau cas de coronavirus COVID-19 enregistré à La Réunion ce mardi 7 juillet à 15h00, soit un **total de 551 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020. Ce nouveau cas est un cas autochtone lié à un cas précédemment signalé au sein d'une même famille. Par ailleurs :

- deux cas précédemment annoncés en cours d'investigation sont des cas autochtones,
- et un cas est encore en cours d'investigation.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 7 juillet 2020

550 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 72% sont des cas importés.

• Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	395	0
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	38	0
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	76	0
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	79	+3
Nombre total de cas investigués	550	+3

• Situation sanitaire :

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation	18	0
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	12	-1
Cas hospitalisés en service de réanimation	3	-1
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	2	-1

Décès de personnes atteintes du Covid-19	3	+1
---	---	----

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

- **Décès d'une personne atteinte de COVID-19 au CHU La Réunion (évacuation sanitaire)**

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret de déplorer un nouveau décès lié au coronavirus à La Réunion. Il s'agit d'une femme atteinte de Covid-19, arrivée de Mayotte dans le cadre d'une évacuation sanitaire et qui est décédée ce mardi 7 juillet 2020 au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Nord.

Agé de 40 ans, la personne a été diagnostiquée Covid-19 à Mayotte. Elle a d'abord été hospitalisée au Centre Hospitalier de Mayotte. Puis, elle a été transférée à La Réunion le 9 mai 2020 dans le cadre d'une évacuation sanitaire et prise en charge par le service réanimation du CHU Nord.

Elle ne présentait aucune comorbidité ayant pu contribuer à son décès survenu ce jour.

- **Contact-tracing : plus de 4 000 personnes appelées individuellement et suivies**

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Le dispositif de contact-tracing repose désormais sur **3 niveaux différents et complémentaires**, assurés par :

- **le médecin traitant au premier niveau** : identification de l'entourage familial le plus proche,
- **l'Assurance maladie au second niveau** : identification milieu professionnel, amical ...
- **l'ARS au troisième niveau** : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

- Se protéger avec les gestes barrières

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Éviter de se toucher le visage
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

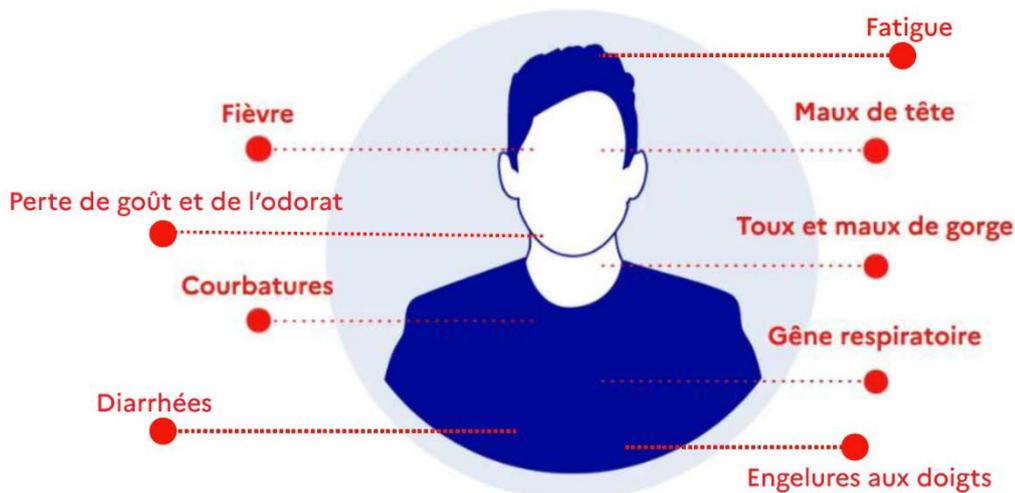
En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.



SYMPTÔMES



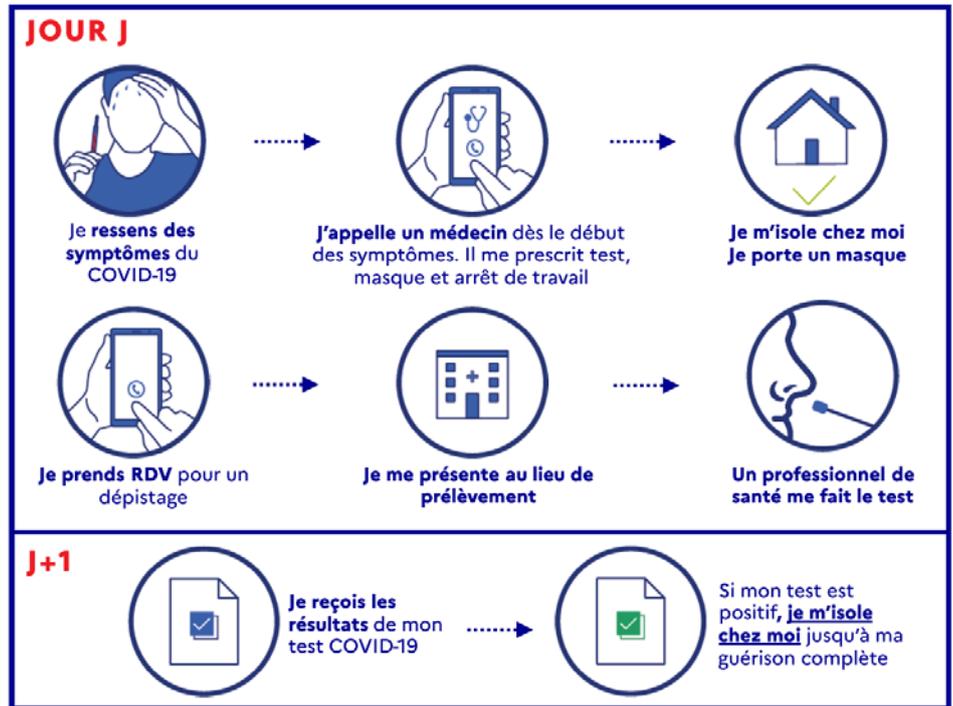
Durée d'incubation :
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test
48H
après les 1ers symptômes



Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974